

## 2026 - 081 NOMBRE DE MEMBRES

AFFÉRENT AU CONSEIL MUNICIPAL	EN EXERCICE	QUI ONT PRIS PART A LA DELIBERATION
27	27	26

Séance du 29 avril 2026

Date de la convocation  
22/04/2026Date d'affichage  
22/04/2026L'an deux mille vingt-six, le **mercredi 29 avril à 19h**,  
le Conseil Municipal de cette Commune  
convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la  
loi **au Centre Yves Montand** de RIBECOURT sous  
la présidence de **Monsieur LÉTOFFÉ Jean-Guy**,  
Maire

**Présents** : M. LÉTOFFÉ Jean-Guy, Mme BALITOUT Hélène, M. BELLOT Patrice, Mme PIENS Antonella, M. CARRASCO José, Mme HAINEZ Carole, M. COPPIN Franck, Mme CHARLET Valérie, M. CANTRAINE Hervé, Mme FRÉTÉ Thérèse, M. CATRY Bruno, M. CARON Joël, Mme DOGIMONT Laurette, Mme NISOLE Sandra, M. DE ALMEIDA Pierre, Mme CAMARA Laura, Mme BOULNOIS Naguine, M. CHMIELEWSKI Thomas, Mme HALKO Laurence, M. LANCIEN Yves, Mme GUEMBE Florence, M. LÉGER Loïc, Mme MARCHI Charlène, M. LAMOUREUX Laurent.

**Excusés** : M. GILLOT Jean-Pierre, Mme TROUILLET Sarah

**Pouvoirs** : M. GILLOT Jean-Pierre à M. CANTRAINE Hervé, Mme TROUILLET Sarah à M. LÉGER Loïc

**Absent** : M. KLIBER Antoine

**Secrétaire de séance** : Madame CHARLET Valérie

## FINANCES

\*\*\*\*\*

## BILAN ANNUEL DES ACQUISITIONS ET CESSIONS – Année 2025

## RAPPORTEUR : Mme Hélène BALITOUT

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L2241-1 ;

**Considérant** que le bilan annuel doit permettre à l'organe délibérant de porter une appréciation sur la politique immobilière menée par la Collectivité ;

**Considérant** l'obligation d'annexer au compte financier unique de la commune, le bilan annuel des acquisitions et cessions foncière réalisées par la ville ;

**Considérant** le tableau détaillé comportant les caractéristiques essentielles de chaque opération :

ACQUISITION	
1 – parcelles AG57, AG64, AG66, AG92	
Nature localisation	Voirie Botémo
Vendeurs	DARGENT Rémi, DERS Jessica, FOUCRAS Suzanne et CLAUSS Benjamin, GOMES Johnny et MOISSINAT Marie, RUSSOLO Carla, RUSSOLO Liliane et HAUET Jacky, POINTIN Serge et MAURO Régine, EL HAJJOUJI Ahmed et EL HAMIOUI Fatima, DARGENT Alex et GRANDVALLET Françoise
Acquéreur	Mairie de Ribécourt-Dreslincourt
Procédure d'acquisition	- Délibération n°2006-048 du 12 mai 2006 Autorisant l'acquisition de la parcelle pour 1 € avec les frais de notaire - Signature de l'acte le 20 septembre 2024

**Vu** l'avis favorable de la Commission Finances et du Bureau Municipal en date du 16/04/2026 ;

**Le Conseil Municipal**, après en avoir délibéré, **à l'unanimité** ;

**APPROUVE** le bilan annuel des acquisitions et des cessions immobilières au titre de l'année 2025 tel que présenté ci-dessus ;

**DIT** que ce bilan sera annexé au Compte Financier Unique du budget principal de la commune ;

**CHARGE ET DELEGUE**, Monsieur le Maire, ou son remplaçant, et le Directeur Général des Services, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération.

**PRECISE** que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de AMIENS, 14 rue Lemerchier – CS 81114 – 80011 Amiens Cedex 01, qui peut être saisi par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr), dans le délai de deux mois à compter de l'accomplissement des formalités de publicité rendant la présente décision opposable.

Le secrétaire de séance,

**Valérie CHARLET**



Le Maire,

**Jean-Guy LÉTOFFÉ**